

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1014 31 décembre 1941

n° 1014 31

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 décembre 1941

Numéro JO

n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro

31 décembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le quartier-maître Fari, du pétrolier Elorn, est détaché au Restaurant sanitaire pour y servir en qualité de cuisinier pour compter du 20 décembre 1941. Il percevra, à ce titre, une gratification de trois cents francs par mois qui sera imputée sur les recettes du Restaurant.